

Ce CHSCT s'est tenu en seconde convocation. Solidaires Finances a boycotté la 1ère convocation afin de marquer son opposition à la « liquidation » des missions des Douanes.

Selon l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail (ISST) les jauges pour les réunions sont toujours d'actualité, à voir selon les annonces du gouvernement pour le lundi 14 mars 2022, ainsi seuls les titulaires ont été invités à siéger en présentiel, et les suppléants en audioconférence, mais cette dernière ne fonctionnant pas, 2 personnes n'ont pu participer...

Solidaires Finances déplore une nouvelle fois le manque de considération du dialogue social dans ce contexte... la situation n'est malheureusement pas nouvelle et aucune solution viable n'est mise en place pour tenir ces réunions avec l'ensemble des représentants des personnels.

Nous avons accueilli lors de ce CHSCT le nouvel assistant de prévention de la DDFIP, M. Stéphane Ginet et regrettons l'absence du nouveau médecin de prévention, le Dr Bonomo, remplaçant du Dr Veyrat retraitée depuis le mois de février 2022.

POINT 1 : PV

PV du 03/06/21 : relecture OS

PV du 16/03/21 : relecture OS

POINT 2 : Examen des sources d'identification des risques

– Registres santé et sécurité au travail

** DDFIP*

Dans un premier temps Solidaires Finances a demandé la possibilité de consulter le Registre Hygiène et Sécurité 2022 sur Ulysse 73 ; l'assistant de prévention (AP) doit faire le nécessaire rapidement.

Pour Solidaires Finances, il est paradoxal de ne pouvoir avoir accès à un registre dématérialisé alors même que notre Direction Générale se targue d'être à la pointe de la dématérialisation.

Une inscription concernant l'exposition aux ondes du **site de Bassens** est évoquée. Les collègues se plaignent de maux de tête du fait de la présence de l'antenne relais au-dessus du bâtiment, et avec le passage en 5G.

Des films avaient été mis en place sur les vitres de certains bureaux potentiellement exposés, il y a quelques années.

L'ISST est intervenu en expliquant que d'après des premières études menées concernant la 5G, les émissions ne seraient pas plus néfastes que celles de la 4G (le rapport a été fourni par l'ISST à la suite de ce CHSCT). Pour autant, il considère que les mesures peuvent être prises afin de s'en assurer. A savoir, ces mesures prennent en compte les normes basses, soit celles exigées pour les particuliers (habitations, écoles, etc.).

La DDFIP s'est engagé a demandé une intervention dans les locaux du site de Bassens pour effectuer les mesures concernant les émissions de l'antenne relais.

Une autre inscription concerne des odeurs nauséabondes de remontées d'égout, sur le **site de Barberaz**, dans les bureaux du SPFE, particulièrement incommodant par temps de pluie. La DDFIP avait prévu une intervention par M CHAPEL, mais après vérification ce dernier ne peut rien y faire. Le site de Barberaz étant une location, le syndic de copropriété a été sollicité pour commander un diagnostic et régler le problème. À ce jour la DDFIP n'a pas eu de retour et a relancé le syndic.

* Douanes

BSI Chamonix – insalubrité du CERRO : problèmes de rongeurs extrêmement envahissants. Un diagnostic est commandé par le CHSCT pour cerner l'origine du problème et trouver une solution.

– **Accidents du travail :**

*DDFIP : Néant

*Douanes

Brigade de Grenoble : accident de vélo sur le trajet travail-domicile.

Plusieurs accidents en août et octobre pendant le service pourraient, selon laDR/ DI Douanes, être dus à l'état psychologique du responsable. Ainsi le contexte de l'AT est à l'étude.

Pour Solidaires Finances, l'incompréhension est totale : la nature de trajet entre le domicile et le lieu de travail de l'agent ne peut être remis en cause.

M.CARON président du CHSCT/DR Douanes nous assure qu'il ne s'agit pas d'une remise en cause de l'AT mais juste d'une analyse des causes afin de proposer si nécessaire un accompagnement psychologique. Solidaires Finances suivra l'évolution de ce dossier avec attention.

– **Exercices d'évacuation :**

*DDFIP

Deux exercices sur trois ont eu lieu un mercredi (Site d'Aix-les-Bains, site De Bassens). *Solidaires Finances a insisté, une nouvelle fois, sur la réalisation de ces exercices lors de la présence d'un maximum d'agents et lors de l'ouverture de l'accueil des usagers. C'est un « entraînement » pour tous qu'il ne faut pas transcrire comme une contrainte.* Cette notion a été respectée à Saint-Jean-de-Maurienne.

Sur le site d'Aix-les-Bains ; au niveau de l'antenne du SIP, une anomalie de positionnement des blocs déclencheurs a été signalée à la division Gestion budgétaire et immobilière pour modification, cette anomalie ne menaçant pas le bon fonctionnement de l'alarme, mais gênant le réarmement de cette dernière.

Solidaires Finances a insisté de nouveau sur la nécessité expresse de mettre à jour les listes des guides et serres-files pour chaque site, suite aux restructurations du 1^{er} janvier. Il est important de tenir compte de l'arrivée du télétravail dans le contexte professionnel d'une majorité. La question de la portée de ces listes doit être posée comme l'utilité de former l'ensemble des agents aux bons réflexes.

Un mail doit être effectué auprès des gestionnaires de site et des chefs de service.

*Douanes

Site de l'Hôtel des douanes de Chambéry (Direction)

Un manque de personnes formées aux évacuations est relevé, avec aussi peu d'agent sur place.

L'ISST porte l'attention sur le fait que le désenfumage doit absolument être effectué par les pompiers uniquement.

– **Fiches de signalement :**

*DDFIP

Néant

*Douanes

Néant

– **Visites / note de l'ISST**

L'ISST précise qu'il a fait beaucoup de visite sur les sites de la DDFIP en 2021. Du côté des Douanes il lui reste à visiter les sites de Modane.

*DDFIP

Visite du site de Moutiers du 9 et 10 Septembre 2021. Le site regroupant à l'époque les services du SIP, PCR, PCE, SIE et SGC.

L'ISST a présenté son rapport. L'absence du gestionnaire de site, pourtant prévenu 2 mois auparavant, est souligné. Les problèmes de communication entre ce dernier et les autres chefs de services du site, pour la bonne tenue de cette visite, sont évidents.

Les points abordés :

– La sortie de parking du bâtiment B pose un problème de visibilité du fait du placement de places de parking juste à côté. L'ISST propose à minima la mise en place d'un miroir afin d'éviter d'éventuelles collisions. Il lui a fallu insister sur la nécessité de sécuriser cette sortie car la DDFIP considère, de par son expérience, qu'il n'y a pas de danger.

– Le port du masque est bien respecté, mais l'attention est rappelée sur les gestes barrières, et l'ISST constate une nette diminution du télétravail.

– Des anomalies sur les rapports de vérification sont relevées et doivent être levées au plus vite.

Il est rappelé que les fiches multiples sont interdites, ainsi que l'usage de cafetières et autres appareils à forte puissance qui doit être réservé aux espaces sociaux où l'installation électrique est adaptée.

Certains éclairages ne fonctionnent plus et il manque des prises notamment au SGC. Il est noté que le site ne dispose pas d'agents ayant l'habilitation électrique.

– la sécurité incendie : le dernier exercice incendie date de 2019. Les plans d'évacuation et d'intervention des pompiers ne sont pas à jour ainsi que la liste des agents chargés de l'évacuation.

Une mise à jour est donc indispensable.

– Il est noté un manque de repérage de l'amiante : un DTA par bâtiment avec une fiche récapitulative est demandé par l'ISST

– Le monte-charge hors service est à démonter et évacuer.

– Attention aux entreprises qui interviennent sur site. La responsabilité du gestionnaire de site est en jeu en cas d'accident

– en ce qui concerne les risques liés au Radon, le remplacement des ouvrants en bois aux archives est à prévoir.

– Attention au stockage en hauteur ; des rampes sont manquantes ; besoin de sécuriser l'accès au toit du bât A.

– Un effort est à conduire sur ce site en terme de formation à la sécurité, le nombre d'agents formés est insuffisant (1^{ers} secours, sécurité, évacuation incendie et manipulation extincteurs, etc.)

– l'état extérieur est dégradé, présence de fenêtres et de volets hors-service. Des travaux de réparation sont nécessaires.

– Rangement et nettoyage à revoir (araignée énorme) à certains endroits.

– Importance du nettoyage et entretien des bouches d'aération.

– Le nettoyage dans le local social est à revoir, un effort est également demandé aux agents.

– des stores à lamelles sont manquants et sont nécessaires.

– un radiateur est HS depuis plusieurs années

– En ce qui concerne les risques psychosociaux, des inquiétudes ont été formulées par les collègues du SIP qui allaient déménager sur Albertville.

Le SGC pour lequel la fusion était en cours en septembre, la charge importante de travail, le nombre de chaises vides, et les nouveaux agents à former sont autant d'éléments de tension au sein du nouveau service, s'ajoutant à de nouveaux procédés nécessitant une adaptation organisationnelle à tous les niveaux.

La DDFIP signale qu'un « coup de jeune » est prévu à l'intérieur pour le site de Moutiers ; le bâtiment B sera prioritaire, puis le bâtiment A. Pour l'extérieur, la façade du bâtiment A a été renforcée, la peinture est à venir.

– **Plombémie stand de tir Grenoble – Douane** (information)

Les mesures pour le stand de Bonneville sont prévues

Il faudra être attentif aux mesures 2022, avec un doublement du nombre des tirs par séance.

POINT 3 : Budget

– ***Budget 2021 – Bilan au 30/12/2021*** : plus de 13 000 € n'ont pas été consommés en 2021 par le CHSCT Savoie, même si le contexte sanitaire explique des difficultés à mettre en place des formations par exemple, la Savoie reste un des rares départements à ne pas tout consommer.

L'attention est appelée pour 2022 de prévoir une utilisation de la majorité du budget au prochain CHSCT, sachant que la facturation devra absolument être faite en 2022 compte tenu du passage au CSA et à la disparition des CT et CHSCT. Les propositions d'action sont donc les bienvenues. *Solidaires Finances sera attentif au report au budget du CHSCT des actions non admises dans le Fonds d'amélioration du cadre de vie au travail et relevant des actions finançables par le CHSCT.*

– ***Budget 2022 – Dotation – Propositions d'actions 2022***

Lors du GT budget qui s'est tenu en amont, une majorité des actions avaient déjà été validées, d'autres réclamaient l'avis du médecin de prévention.

Par exemple une demande pour l'achat de casques anti-bruits demandés par des collègues de la DDFIP travaillant en open-space et souhaitant s'isoler du bruit lors de travaux demandant une concentration accrue. Ces casques ne filtrent que les bruits de fonds mais n'empêchant pas l'audition des conversations proches de l'agent, l'utilité de cet équipement individuel semble limitée pour l'objectif recherché. À revoir au prochain CHSCT avec avis du médecin de prévention.

Un recensement des analyseurs de qualité de l'air déjà en place et des besoins avait été demandé lors du GT budget ; 3 sur le site Albertville et 4 au SPFE (site de Barberaz) sont déjà en fonction.

L'ISST rappelle que ces dispositifs sont préconisés dans des locaux où l'aération est limitée et avec une concentration de personnels. L'aération régulière étant primordiale dans les bureaux.

Ainsi 10 nouveaux dispositifs sont commandés, ils seront utilisés dans les services suivants :

Site de Bassens : 1 au PRS, 2 au SIP, 2 au SIE

Site d'Albertville : 1 au SIP

Site de Barberaz : 1 au SPFE

Site de Saint Jean-de-Maurienne : 1 à la Trésorerie, 1 au SIP et 1 au SIE.

Les Douanes ont proposé l'achat d'autotest pour les agents en formation sportive TPCI niveau 2 et 3 (en corps à corps). *Solidaires Finances a refusé cette dépense, au vu du caractère non-obligatoire de ces autotests. De plus, la situation sanitaire actuelle n'exige rien de ce genre pour le moment. Le caractère préventif (en cas de pénurie si reprise de l'épidémie) invoqué par la DR Douanes semble prématuré.*

Formations :

Pour les formations habilitation électrique initiale et recyclage, des incohérences ont été rapportées par les agents lors de précédentes sessions avec le prestataire historique. Un autre prestataire a donc été choisi suite à de bons retours de nos collègues de l'Isère.

Les formations incendies essentielles à la sécurité de tous les agents sont à promouvoir massivement auprès des agents DDFIP. En effet avec le développement du télétravail régulier, il serait judicieux de former et sensibiliser plus d'agents aux bonnes pratiques en cas d'incendie. Il en est de même avec les formations aux gestes de premiers secours.

L'ISST informe qu'une formation INFIP de 2 jours pour la sensibilisation et la marche à tenir en cas de détresse psychologique d'un agent, serait bientôt proposée. Cette formation serait proposée en priorité aux personnels RH et d'encadrement.

POINT 4 : Note d'orientation 2022 (information)

7 orientations :

- risques nouveaux modes de travail comme le télétravail, en cours par SG et DGFIP avec l'ANACT.
- Anticiper et organiser les projets de réorganisation : problème DGFIP particulièrement.
- Conditions sanitaires
- Prévention des risques de désinsertions professionnels (lors d'absence longue, lors d'arrêt maladie prolongé par exemple)
- Luttres contre les violences sexistes et sexuelles : fiches de signalement, etc...
- Consolider la culture de prévention
- Utilisation des crédits du CHSCT, particulièrement pour le télétravail et équipement des télétravailleurs

Pour Solidaires Finances, cela ne reste malheureusement qu'une note d'orientation et rien n'est prévu pour sanctionner les Directions qui ont égaré leur boussole...

POINT 5 : Présentation des EPI des ergonomes pour la branche OPCO douane (information)

Présentation du rapport ergonomie sur les activités OPCO (opérations commerciales) des Douanes par l'ISST .

POINT 6 : Plombémie dans l'eau – DR Douane Chambéry : (information)

Mesures correctives effectuées sur la parcelle des bâtiments des Douanes, remplacement ou dérivation si non accessible. Les analyses effectuées sont bonnes pour le bâtiment principal, cependant le feu vert de l'ARS est attendu pour permettre aux agents de consommer de nouveau l'eau du robinet.

Au niveau du pavillon (côté rue JP Veyrat), l'arrivée d'eau située sous la rue présenterait du plomb mais les travaux nécessaires ne peuvent être effectués que par le service des eaux de Chambéry avec l'accord de la municipalité au vu du chantier qui bloquerait la rue pour un temps indéterminé. De l'eau en bouteille continuera d'être fournie aux agents installés dans ce pavillon.

POINT 7 : Relogement de la brigade de Montmélian – DR Douane Chambéry : (information)

Les travaux pourront commencer en mai. Il y a eu la prise en compte d'une majorité des observations faites sur les plans présentés en 2021.

Livraison prévue en février 2023.

Nombres de places de parking = 26 à revoir, car il peut y avoir plus de 30 personnes en service.

Le chenil à l'extérieur ; prévu plein sud, pose un problème de chaleur en été, ainsi à voir pour le compléter avec des caisses installées dans le garage, soit le déplacer plein nord.

L'ISST préconise plutôt une installation extérieure au nord afin d'éviter que les chiens soient à l'intérieur des locaux.

POINT 8 : Situation du pavillon DR – DR Douane Chambéry (information)

Suite à la construction d'un immeuble de bureau à côté du pavillon, des fissures ont été constatées dans les locaux.

Une expertise (expert du Tribunal de Grande Instance) a été effectué à la demande du promoteur pour voir les conséquences de la construction sur le pavillon des Douanes. Les premières constatations montrent que le bâtiment nouveau ayant dépassé le pavillon, son poids a causé les fissures qui sont effectivement apparues à ce stade du chantier plus qui se sont étendues à mesure que l'immeuble évoluait en hauteur.

L'expert se veut rassurant en expliquant que la structure du pavillon des Douanes reste solide, donc il n'y a pas de danger immédiat. Pour autant, des travaux seront à envisager, mais il préconise un délai d'au moins 6 mois après l'achèvement du bâtiment neuf (mai, juin 2022), afin de laisser les matériaux travailler.

Prochain rdv dans environ 8 mois avec un représentant de l'assurance du promoteur, un expert du tribunal, la DI, pour voir les travaux nécessaires.

POINT 9 : Point COVID (information)

Tendance à la baisse depuis le 24/01=> taux d'incidence en Savoie est de 369/100000, 19 % de taux de positivité, indice de reproduction du virus = 0.6, était à 0.5 la semaine dernière, donc peut être un retour.

En France plus de 20 000 personnes sont hospitalisées dont plus de 2000 en réanimation.

Attention un sous variant arrive, ce qui pourrait expliquer la légère augmentation de l'indice de reproduction du virus de cette dernière semaine.

On reste dans une période d'incertitude. Les directives prévues pour le 14 mars ont été envoyées le 11 mars au soir, avec l'autorisation de retirer les masques pour ceux qui le souhaitent.

La prudence reste de mise, l'ISST insiste sur le fait de ne pas relâcher les gestes barrières.

Au niveau de la DDFIP au jour du CHSCT : 1 agent positif identifié et 4 agents isolés.

POINT 10 : GT SDIF : état d'avancement de la démarche (information)

2 GT ont eu lieu à ce jour, plusieurs entretiens ont été menés par la psychologue avec les agents.

Un questionnaire sera envoyé à tous les agents du service.

Prochaine réunion : fin mars. Ça suit donc son cours et Solidaires Finances reste vigilant pour mener à terme cette démarche.

POINT 11 : Questions diverses

– Provision préconisation médecin de prévention

Une provision pour les équipements préconisés par le médecin de prévention avait été évoqué en fin 2021. Les termes de cette provision devaient être exposés sur le premier CHSCT 2022.

Cette mesure voit à écourter les délais de fourniture des équipements qui nécessitent de par leur nature une mise en place urgente.

Ces termes seront une provision de 5 000 € à ajuster à chaque CHSCT si besoin, pour des devis ne dépassant pas 1 000€. Une fiche d'action avec le visa du médecin de prévention sera exigé pour chaque dépense.

N'étant pas mis à l'ordre du jour, et après les études menées en amont par les assistants de prévention et la secrétaire du CHSCT sur les chiffres des 2 dernières années, il a été convenu à un accord de principe puis la soumission par un vote par mail des termes retranscrits à tous les membres du CHSCT dans les 2 prochaines semaines.

– Calendrier DUERP/PAP :

Douanes : année 2022 avec participation exhaustive de tous les agents.

DDFIP : jusqu'à fin avril les chefs de service doivent organiser des réunions pour faire remonter les risques éventuels et agréments le fichier DUERP ; la transcription est demandée avant fin mai.

– Transition CHS-CT / CSA :

A l'heure d'aujourd'hui très peu d'information organisationnelle : **ainsi pour la DDFIP et la DR Douanes, pour le moment le CSA reste un grand mystère.**

**DDFIP*

Seule information reçue par la direction c'est le nombre de représentants en CSA pour la Savoie = 8. La Dircofi sera gérée par le CSA de région, et plus par le département où le service est situé.

**Douanes*

Également très peu d'informations : à priori une approche purement directionnelle. Il s'agirait peut-être d'un CSA interrégional, avec des instances qui existeraient au niveau des anciens CHSCT (dans les DR). A voir de possibles nouvelles informations sur la prochaine réunion des directeurs

– Utilisation de la médiation de projet pour les dernières opérations du NRP DDFIP Savoie

Les prochaines opérations seront :

- le SGC de Pont-de-Beauvoisin (Yenne-Les Echelles- Pont de Beauvoisin) : pour la DDFIP il n'y a pas de besoins particuliers nécessitant une médiation selon les entretiens qui ont été menés avec les agents. Le sujet sera évoqué en CTL fin mars.

- le SGC Saint Jean de Maurienne : idem, pas de sujet pour la DDFIP.

Solidaires Finances rappelle que cette médiation aurait certainement été utile avant et pendant la mise en place des nombreuses réorganisations des services du fait du NRP. Solidaires Finances souligne à chaque CHSCT auprès de la DDFIP les conditions (temporelles, physiques, managériales,..) dans lesquelles le NRP a été mené en Savoie. Elles étaient loin d'être idéales, et elles ne le sont toujours pas du fait d'un manque de considération des aspects ergonomiques au sens large du terme par les porteurs de projet. Une accentuation importante des risques psychosociaux pour tous les agents de la Savoie ces 3 dernières années ne peut être niée par notre direction.

A cette remarque la DDFIP répond que la médiation n'aurait pas aidé outre mesures, car elle a pour vocation de renouer le dialogue entre l'encadrement et les agents dans un service en grande difficulté. Pour la DDFIP l'exemple donné par Solidaires du SDIF ne pouvait s'appliquer à la médiation de projet, car l'importance des changements de process et d'organisation couplés à une résistance au changement des agents en place dans les services fonciers préexistants n'aurait pu être amélioré.

Sur la conclusion de la DDFIP sur ce sujet, nous ne pouvons que déplorer l'absence de bonne foi, puisque le contexte avant mise en place du SDIF était déjà dégradé. Par ailleurs, la DDFIP confond la médiation sociale et la médiation de projet... quoi d'étonnant ?! Rien, c'est malheureusement la tradition en Savoie de reléguer ce point essentiel, les conditions de vie au travail, au second plan dans la plupart de leurs projets. Les acteurs de prévention en font également les frais !

A noter qu'un renfort comme il a pu être mis en place au SPFE est en cours à ce jour au SDIF, afin d'apurer progressivement le retard accumulé ces dernières années. ***Encore une fois, la DDFIP préfère panser les plaies plutôt que prévenir avant de restructurer.***

– Approche environnementale dans les équipements des directions et mise en œuvre note DGFIP 2020/07/4792 du 04/08/2020

Parc véhicule électrique : pour le moment parc non renouvelé, et l'utilisation de véhicules électriques sur la Savoie peut être compliquée au vu de l'autonomie limitée particulièrement en hiver.

Pour Solidaires Finances, la DDFIP ne respecte pas les préconisations ECOFIP à savoir installer dans les parkings collectifs des postes de recharge. L'hiver ne dure pas non plus 12 mois en Savoie...

– **Ascenseur du site de Bassens** est encore en panne. La DDFIP invoque le changement d'opérateur téléphonique qui pourrait être à l'origine du problème. Une intervention a été demandée.

– **Test environnement sonore effectué sur le site d'Albertville** : les résultats ont été reçus en début d'année et devraient être transmis au chef de site : à priori rien d'alarmant mais affaire à suivre.

Vos représentants Solidaires Finances en CHSCT :

- Thierry SCHUTTERS (DDFIP)
- Julie LAMOUILLE (DDFIP)
- Laurent MARIOLLE (Douanes)
- Nicolas BOUDOUX (Douanes)
- Georges BIZOT (DDFIP)
- Patricia LACOTTE (DDFIP)

